

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE  
ET DES SCIENCES  
**PROCÈS-VERBAL**

Le mercredi 3 juin 1970  
(9)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 10 heures et demie du matin.

*Présents:* Les honorables sénateurs Bélisle, Ferguson, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gladstone, Kinnear, Robichaud, Smith et Yuzyk. (9)

*Aussi présents:* M. Pierre Godbout, secrétaire juridique adjoint et conseiller parlementaire, et directeur des Comités.

Sur proposition de l'honorable sénatrice Fergusson, il est décidé que l'honorable sénateur Robichaud soit élu président suppléant.

Sur une motion dûment proposée, il est décidé de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français du compte rendu des délibérations du Comité sur le bill C-187.

Le Bill C-187, «Loi concernant les ressources en eau à l'intérieur du territoire du Yukon et des territoires du Nord'Ouest» est étudié.

Les témoins suivants sont entendus:

*Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien:*

G. Bill Armstrong,

chef de la Section des ressources hydrauliques

J. Naysmith,

chef de la division des eaux, des forêts et des terres.

Sur proposition de l'honorable sénateur Bélisle, il est décidé de renvoyer le Bill avec l'amendement suivant:

*Page 8, ligne 11:* biffer le mot «déchets» et lui substituer les mots «substances nocives».

A 11 heures et cinq minutes, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

**ATTESTÉ:**

*Le greffier du Comité,*

Patrick J. Savoie